

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 429-2016 (2022)

#### PROJET DE RÈGLEMENT 429-2016 (2022) – code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Venise-en-Québec

Conformément à l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Lukas Bouthillier, greffier-trésorier de la Municipalité de Venise-en-Québec à l'effet :

QUE le conseil municipal a adopté, ce 7 février 2022, le projet de règlement numéro 429-2016 (2022) – code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Venise-en-Québec ayant pour objet d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés de celle-ci ;

QU'une consultation des employés sur le projet de règlement qui s'est tenue le 8 février 2022 ;

QUE l'adoption du règlement numéro 429-2016 (2022) – code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Venise-en-Québec sera faite lors de la séance du conseil qui se tiendra le 7 mars 2022, à 19 heures, au Centre culturel, si les mesures sanitaires le permettent ;

QUE les personnes intéressées peuvent prendre connaissance dudit projet de règlement numéro 429-2016 (2022) au bureau de la Municipalité de Venise-en-Québec, aux heures d'ouverture du bureau ou sur le site Internet ;

DONNÉ ce 8<sup>e</sup> jour du mois de février 2022 à Venise-en-Québec.



---

Lukas Bouthillier, CPA Auditeur, M.Sc.  
Directeur général et Greffier trésorier

---

## Certificat de publication

Je, Lukas Bouthillier, Directeur général de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés à l'hôtel de ville ainsi qu'au bureau de poste en date du 10 août 2021.

Tel que prévu au règlement 455-2018 adopté le 3 juillet 2018 par le conseil municipal, je, Lukas Bouthillier, Directeur général de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le sujet susmentionné sur le site Internet de la Municipalité le 8 février 2022.



---

Lukas Bouthillier, CPA Auditeur, M.Sc.  
Directeur général et Greffier trésorier

8 février 2022